

Bulletin d'information
de la ville de Sarralbe

Juillet 2019 / N°35



SARRALBE



infos



Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Ce début d'été a été marqué par un épisode caniculaire éprouvant pour nos aînés comme pour les plus jeunes, qui s'est étendu sur une semaine. À l'échelle de notre commune, nous continuons inlassablement à faire des efforts pour lutter contre le réchauffement climatique et pour réduire concrètement les émissions de CO2 et de gaz à effet de serre : chaudière collective au bois, isolation thermique de nos bâtiments et en particulier de nos écoles, remplacement de l'éclairage public avec des ampoules LED, extension de la forêt communale et création d'espaces de biodiversité préservés, actions de sensibilisation et d'éducation à la nature de tous publics, plantation d'arbres, solutions alternatives aux herbicides et pesticides si bien que notre commune vient d'être primée « commune nature » par la Région « Grand-Est ».

Des investissements parfois lourds, alors que l'Etat, tout en annonçant une pause, continue d'étouffer les finances de la plupart des communes. Les marges de manœuvre financière de notre commune se réduisent chaque année. Heureusement que nous avons été prévoyants en remboursant l'intégralité de la dette passée de notre commune. De même, les services publics de l'Etat réduisent leurs plages d'ouverture au public lorsqu'ils ne disparaissent pas définitivement de notre territoire.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) créée en 1979 est la plus importante contribution de l'Etat aux collectivités.

Son objectif est de compenser des charges générales de fonctionnement des communes.

**Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement
versée à la Commune de Sarralbe de 2012 à 2019
en Euros**



En 7 ans, la DGF de notre commune a été réduite de plus de 96 %.

La perte cumulée pour nos finances communales s'élève à 2 447 115 €.

Ce manque à gagner pèse chaque année plus lourdement sur notre budget communal.

Le financement du plan de prévention des risques technologiques obère également notre budget communal.

Quel est l'état d'avancement du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de la société INEOS à Sarralbe ?

Le PPRT a été approuvé par arrêté du Préfet le 6 juillet 2017. Le PPRT comporte 3 volets de mesures :

- 1) Les investissements de la société INEOS pour réduire les risques à la source** sont en cours de réalisation et vont se poursuivre jusqu'en 2022. Pour l'essentiel :
 - Création d'un nouveau générateur de vapeur et de zones de stockage sécurisées,
 - Création d'installations à Carling pour y transférer le dépotage des wagons-citernes de propylène.

La commune de Sarralbe verse 1,6 millions d'euros pour participer à ces travaux. L'objectif est de pérenniser le site, de préserver les emplois et d'améliorer la sécurité de la population riveraine.

- 2) 8 maisons situées dans les secteurs où les risques sont les plus forts devront être démolies.** Le Préfet a signé le 30 avril 2019 un arrêté de répartition des financements. La commune de Sarralbe a été chargée de l'acquisition des maisons sur son territoire et a fait appel à l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) pour l'aider à assurer cette mission. Les propriétaires des 8 maisons disposent d'un délai de 6 ans pour céder leur bien et se faire indemniser, soit jusqu'en 2025.

- 3) Pour financer les travaux de protection des maisons riveraines d'Ineos (243 maisons à Sarralbe)** M. le Préfet de Moselle devrait prochainement un arrêté déterminant la répartition des financements de ces travaux :

Etat : 40 % de crédit d'impôt, Ineos : 25 %, Région Grand Est, Département de la Moselle et CASC : 25 %.

Pour les 10 % qui restent à la charge des propriétaires, la commune de Sarralbe et Ineos ont d'ores et déjà décidé de les financer volontairement.

Les propriétaires disposent d'un délai jusqu'en juillet 2025 pour réaliser ces travaux.

En dépit de toutes ces difficultés auxquelles notre commune est confrontée nous continuons à impulser et faire vivre la belle dynamique et vitalité de Sarralbe. Nous restons également mobilisés aux côtés de nos associations, de notre jeunesse et de nos aînés.

Cette année encore nous vous proposons une série de rendez-vous culturels et musicaux pour tous publics qui viendront rythmer et animer la saison estivale. Le centre aéré ouvrira aussi ses portes dès le 8 juillet et proposera à nos jeunes toute une palette d'activités, d'animations et de sorties.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables vacances.

Pierre Jean DIDIOT
Maire de Sarralbe

Un nouveau pont enjambe la Sarre

Plus de 13 mois de travaux auront été nécessaires pour remettre à neuf le Pont sur la Sarre entre Sarralbe et Salzbronn.



Après la mise en place d'une passerelle piétonne provisoire permettant le franchissement de la Sarre par les piétons pendant les travaux, l'ancien ouvrage a été démolí à l'été 2018. Cet ouvrage, datant des années d'après-guerre, présentait d'importants dégâts structurels.



À l'automne, les piles et culées historiques ont été consolidées et une nouvelle charpente métallique a été posée début 2019. Ont été installés par la suite les dalles préfabriquées, les trottoirs, les

garde-corps, et tous les équipements nécessaires à la bonne réalisation de cet ouvrage.

Le montant de l'opération avoisine 2,6 millions d'€uros qui sont financés par le Département de la Moselle et par la Ville de Sarralbe à hauteur de 42 000 €uros.

L'inauguration de cet ouvrage le 18 juillet 2019, par M. Patrick WEITEN, Président du Conseil Département-

tal de la Moselle marquera la fin d'un chantier réalisé à un mois près dans le respect du calendrier prévisionnel.

Les habitants et commerces de part et d'autre du pont, de même que tous ceux qui se rendent à leur travail par cet itinéraire, vont enfin pouvoir pousser un grand « Ouf » de soulagement. ■



Aménagement paysager et requalification du cimetière

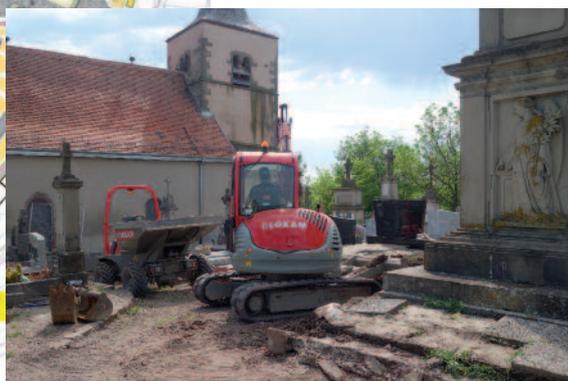
Les travaux d'aménagement paysager et de requalification du cimetière ont débuté au printemps. Ce projet d'envergure vise à traiter dans un premier temps la partie haute du cimetière, à proximité de la chapelle.

Les principaux travaux sont :

- le déplacement vers le nouveau cimetière des monuments funéraires présentant des signes d'instabilité le long du mur de soutènement fragilisé par des mouvements du terrain ;
- la dépose, l'enlèvement des tombes et des stèles pour lesquelles les concessions n'ont pas été renouvelées. Ces emplacements seront recouverts par un tapis de plantes grasses ;
- le traitement et le recalibrage des chemins principaux en enrobé sur la partie haute du cimetière avec la création de caniveaux en pierres naturelles calcaires ;
- la création d'un escalier pour monter vers la chapelle depuis l'entrée Est en remplacement d'une allée dangereuse à forte pente ;
- le renouvellement des réseaux dans les zones traitées (assainissement, eau potable, et électricité) ;
- la rénovation du parvis devant la grotte ainsi que la place autour du monument remarquable BURGUN/SEILER avec la mise en place de matériaux de type pavés calcaires ;
- la consolidation des talus visibles depuis la route avec la création de paliers constitués de murets en calcaire. Ces talus seront revégétalisés avec la plantation de nouveaux arbres, de massifs arbustifs et de couvre-sol.
- l'illumination, la mise en lumière de la chapelle, du cadran solaire et du clocher par des lampes de type LED.



La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée au bureau d'études BEREST. Les travaux ont été attribués aux entreprises CIMTEA et TARVEL pour un montant total avoisinant 700 000 € T.T.C. La fin du chantier est prévue pour octobre 2019.



La remise à neuf de la rue de l'Espière

Dans cette rue située entre la rue de Strasbourg et la rue Jean Moulin, la voirie en place est fortement dégradée. La structure de la chaussée est très hétérogène et aucune bordure n'est présente dans la rue.

En 2018, le syndicat des eaux a procédé au renouvellement de la conduite d'eau potable.

Actuellement, les travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement (réseaux eaux usées et pluviales) sont réalisés par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

Les travaux de voirie seront réalisés par la Commune dès la fin du chantier d'assainissement. Il sera mis en place une nouvelle structure de chaussée, des bordures et un caniveau excentré de type « waterline » permettant de recueillir les eaux pluviales de la chaussée, ainsi qu'un nouvel enrobé sur l'intégralité de l'espace public.

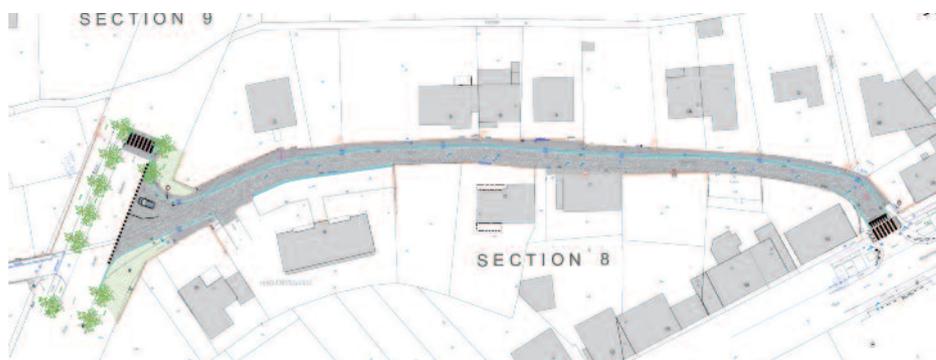
Un passage piéton sur la rue Jean Moulin sera également aménagé afin de créer une jonction piétonne



sécurisée entre la rue de l'Espière et le trottoir de la rue Jean Moulin.

Ces aménagements ont été présentés aux riverains en janvier 2019 lors d'une réunion publique de concertation.

Le marché d'aménagement de la voirie a été attribué à l'entreprise TPD de Sarreguemines pour un montant de 142 024,00 € H.T. soit 153 385,92 € T.T.C.



Place rue Napoléon 1^{er}

Sur la place de la rue Napoléon 1^{er}, le revêtement de surface a été intégralement remplacé. Les dalles en place, fortement dégradées, ont été remplacées par des pavés en pierres naturelles.

Le caniveau en pavés en granit le long des parkings, dont la stabilité n'était plus assurée, a été reposé dans une nouvelle fondation en béton.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Rauscher.



Aménagement d'un nouveau lotissement « Cressot »

Dans le lotissement « les Tilleuls », la grande majorité des terrains à bâtir a trouvé preneur. Afin d'étoffer son urbanisation et de proposer de nouvelles places à bâtir, la Commune de Sarralbe projette de créer un nouveau lotissement à usage d'habitation sur la friche de l'ancien collège Joseph Cressot. Le projet s'étend sur des parcelles communales d'une superficie avoisinant 2 hectares et permettra de créer une trentaine de places à bâtir.

Afin de mener à bien ce projet, la Commune a confié la maîtrise d'œuvre de l'opération à une équipe pluridisciplinaire comprenant un bureau d'étude VRD (BEREST) et un architecte paysagiste concepteur (PARENTHÈSE).

Les études d'avant-projet sont finalisées. Le permis d'aménager devrait être attribué fin 2019 pour des travaux programmés en 2020. La commercialisation des lots devrait débuter à l'été 2020.



Fête de la musique

Une tradition respectée, une parenthèse festive et populaire

Depuis 1982, à Sarralbe comme un peu partout en France et désormais ailleurs dans le monde, le 21 juin est le jour de toutes les pratiques musicales, sans distinction de genre ou de style.

Cette année encore ce moment festif et populaire a trouvé la complicité d'une météo toute favorable.

La Chorale « Souffle d'Avenir », les groupes « Clean East Groove » et « Monsieur Ben » ont recueilli les applaudissements nourris du public qui a répondu nombreux à ce rendez-vous qui marque l'entrée dans la saison estivale.



Remplacement des tribunes télescopiques à la salle culturelle

La tribune actuelle installée en 1998 d'une capacité de 197 places, présente des signes de faiblesses au niveau des roues de translation qui sont en mauvais état (décomposition du bandage en polyuréthane, avec risque de rayure sur le nouveau parquet.).

Pour remettre en état cet équipement, il faudrait remplacer toutes les consoles sur lesquelles sont fixés les axes des roues par soudure.

Les mécanismes de basculement des dossiers de sièges n'étant plus fiables et la manipulation et la mise en place des garde-corps latéraux présentent des dangers pour le personnel communal, il a été décidé de remplacer cet équipement par une nouvelle tribune télescopique avec des fauteuils de type cinéma grand confort « tout automatique », d'une capacité de 204 places.

Le coût d'acquisition de cette nouvelle tribune télescopique s'élève à 141 000 € HT.

Cette nouvelle structure sera opérationnelle dès le 13 août 2019.



La fibre arrive

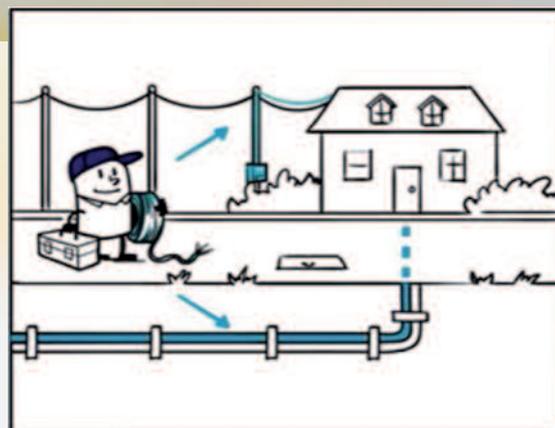
Le 3 juin dernier, « Moselle Fibre », un groupement de communes à l'échelle du département, a organisé, en partenariat avec la ville de Sarralbe, trois réunions publiques pour accueillir, informer et répondre aux questions du public intéressé par le déploiement de la fibre optique sur le secteur de Sarralbe.

« Moselle Fibre » construit intégralement le réseau en domaine public. Cela signifie que la fibre optique sera installée dans toutes les rues afin de permettre la desserte de chaque habitation. « Moselle Fibre » procédera également au raccordement des habitations qui en ont fait la demande avant le 18 juin dernier. Pour les autres habitations, le raccordement sera réalisé par le fournisseur d'accès internet (FAI) au moment de la souscription de l'abonnement au Très Haut Débit.

Le raccordement consiste à faire pénétrer un câble en fibre optique à l'intérieur du logement depuis le dernier point public du réseau et d'installer une prise optique dans l'habitation (photo ci-jointe).



Le parcours du câble optique depuis la rue emprunte généralement le même chemin que le câble cuivre de l'opérateur « Orange ». Plus précisément, si le câble cuivre est aujourd'hui installé en souterrain dans une gaine télécom, le câble optique sera déployé en parallèle, dans cette même gaine. Si le câble cuivre est aujourd'hui installé en aérien via des poteaux, le câble optique s'appuiera également sur ces poteaux et pénétrera, dans la mesure du possible, à l'intérieur de votre logement par la même entrée. Le câble optique a un diamètre de l'ordre de 4mm.



Les travaux démarreront en septembre 2019 et s'étaleront sur une durée de douze mois environ pour la construction du réseau.

La commercialisation, la mise en service du réseau et le raccordement des habitations par les FAI devraient débuter à l'automne 2020. Un abonnement à un Fournisseur d'Accès Internet (FAI) sera indispensable pour bénéficier du service.

Pour toutes informations complémentaires concernant le déploiement de la fibre optique :

site internet :

www.mosellenumerique.fr

ou mail :

contact@moselle-fibre.fr

ou Tél : 03.54.48.81.16

SDIS - CASC - CCAL - SARRALBE

Suite à la fusion par le préfet de l'ancienne Communauté des Communes de l'Albe et des Lacs (CCAL) avec la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (CASC) au 1er janvier 2017, le montant de la cotisation annuelle due au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle (SDIS) s'élève à 1 918 171,08 € pour la nouvelle intercommunalité.

L'intégration de la cotisation SDIS due par les 12 communes membres de l'ancienne CCAL représente un montant annuel de 316 475,00 €.

Ce montant rapproché au nombre d'habitants connus au 1er janvier 2019 pour chaque commune membre permet de relever le montant de la cotisation SDIS annuelle due par habitant.

Rapport de la cotisation SDIS annuelle au nombre d'habitants pour les 12 communes de l'ancienne CCAL.

Communes	Cotisation SDIS annuelle	Population totale au 01/01/2019	Cotisation SDIS annuelle / population totale
HAZEMBOURG	1.270,00 €	136	9,34 €
HILSPRICH	10.921,00 €	892	12,24 €
HOLVING	14.366,00 €	1315	10,92 €
KAPPELKINGER	5.430,00 €	410	13,24 €
KIRVILLER	1.322,00 €	145	9,12 €
NELLING	3.301,00 €	267	12,36 €
PUTTELANGE-AUX-LACS	79.025,00 €	3037	26,02 €
REMERING-LES-PUTTELANGE	13.522,00 €	1147	11,79 €
RICHELING	4.378,00 €	350	12,51 €
SAINT-JEAN-ROHRBACH	16.043,00 €	991	16,19 €
SARRALBE	152.430,00 €	4655	32,75 €
LE VAL-DE-GUEBLANGE	14.467,00 €	879	16,46 €
	316.475,00 €		

Pour Sarralbe la cotisation SDIS d'un montant annuel de 152 430,00 € est payée indirectement par notre commune et représente une cotisation annuelle de 32,75 € par habitant.

À noter que les communes qui étaient membres de la CASC avant la fusion, voient leur participation prise en charge par la CASC, contrairement aux 12 communes de l'Albe et des Lacs.

Egalité, fraternité...

Des ampoules de type LED au centre-ville

Afin de réduire les dépenses énergétiques de la Commune, le Conseil Municipal a décidé d'équiper tous les anciens luminaires du centre-ville de Sarralbe d'ampoules de type LED.

Il est prévu d'équiper 120 luminaires situés sur des poteaux ou en façade d'habitations dans la rue Napoléon 1^{er}, rue de la Gare, rue Burgun, rue Saint Pancrace, place de la Libération, rue Poincaré, rue du Maréchal Foch, place de la Mairie, rue Herbeth et rue de l'Espiegle



Tous ces luminaires seront également nettoyés et réparés si nécessaires. Le marché a été attribué à l'entreprise S.A.S.U. PORT CHRISTOPHE ELECTRICITE pour un montant total de 17 400,00 € H.T.

Cette opération fait suite à des essais concluants réalisés en 2018 dans la rue du Moulin et la rue Clémenceau.



Résidence pour personnes âgées



Lors de la rénovation de 7 logements de la résidence pour personnes âgées, l'espace de vie partagé au rez-de-chaussée a également été réaménagé. Cet espace permet aux locataires de se retrouver pour partager des repas ou passer une après-midi récréative. Le foyer est situé au centre-ville dans un cadre agréable propice au bien-être et à la tranquillité, comprenant un parc arboré privatif.



Afin de rendre les logements accessibles aux personnes âgées à faibles revenus, les loyers ont été revus à la baisse.

Deux logements supplémentaires sont actuellement en cours de rénovation.

Pour plus de renseignements sur les conditions de location, s'adresser en mairie - Mme Christel DRUAR au 03.87.97.30.24.

Construction d'une maison du temps libre et d'une école maternelle à RECH

Démarrés en septembre 2018, pour une durée prévisionnelle de chantier d'une année, les travaux de construction de ce nouvel équipement vont bon train.

Les murs ont été réalisés avec des éléments préfabriqués en béton armé, pour réduire le temps de construction et de séchage du béton. La dalle haute en éléments précontraints, sera recouverte d'un toit végétalisé afin de s'intégrer dans l'environnement paysager.

Actuellement le bâtiment est hors d'eau, l'étanchéité multicouche est achevée.

De grandes baies vitrées en bois/aluminium judicieusement implantées permettent un éclairage optimal des locaux par de la lumière naturelle.

L'enveloppe extérieure du complexe est habillée d'une isolation thermique par l'extérieur, ainsi que d'un bardage de type TRESPA.



Une chaudière au gaz d'une puissance de 68 KW desservira 2 centrales de traitement de l'air pour chauffer les 575m² de locaux.

L'installation d'une ventilation double flux permettra le renouvellement de l'air mais également l'apport d'air frais en été, et d'air réchauffé en hiver.

Un bassin de rétention, avec régulateur de débit a été réalisé sous l'emprise des futures places de parking dans le cadre de la gestion des eaux pluviales.



SENSIBILISATION A LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Création d'une piste d'éducation routière pour les scolaires

Un circuit routier permanent verra le jour cet été sur le plateau sportif de l'école Robert Schuman.

Cet aménagement permettra aux scolaires des écoles élémentaires, maternelles de Sarralbe et de Rech de se confronter aux différentes situations qu'ils peuvent rencontrer en leur qualité de piéton ou de cycliste.

Un équipement spécifique sera également prévu pour éduquer les enfants à la maîtrise du vélo et pour juger leur agilité.

Des vélos et des casques seront acquis par la mairie et mis à la disposition des écoles.

Pour compléter cet apprentissage pratique, les enseignants, avec l'aide de la gendarmerie et de la police municipale, délivreront un enseignement théorique sur la sécurité routière.

Objectif pour les enfants : obtenir leur « passeport cycliste ».



Opération tranquillité



Durant la période estivale (ou autres), la Police Municipale de Sarralbe s'associe à la Gendarmerie afin de surveiller votre domicile en votre absence. Pour ce faire, vous devez vous inscrire par le biais d'un formulaire, que vous trouverez soit à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet de la ville de Sarralbe.

Quelques conseils avant votre départ

- Vérifiez que toutes vos ouvertures soient bien verrouillées
- Prévenez vos voisins les plus sûrs de votre départ
- Faites vider régulièrement votre boîte aux lettres
- Ne laissez pas de valeurs ou des bijoux à votre domicile
- Ne communiquez pas sur les réseaux sociaux (les cambrioleurs y sont aussi)

La prairie naturelle : un patrimoine à protéger



La prairie qui s'étend à l'entrée de Sarralbe près du stand de tir et de la déchèterie est une véritable originalité paysagère dans notre région. La richesse de sa flore composée d'herbacées vivaces qui par petite brise ondulent sous le vent fait penser, selon certains observateurs, à une steppe.

Un fauchage tardif permet aux plantes de terminer leurs cycles de reproduction et de garantir le renouvellement de la prairie. Une gestion rigoureuse, pas d'intrants azotés, a permis de préserver ce site remarquable de par la diversité floristique. Un inventaire, réalisé par M. Ritz, botaniste, a fait apparaître près de 90 espèces différentes.

La prairie fournit également un lieu d'alimentation, de reproduction et de refuge à de nombreuses espèces faunistiques (insectes, oiseaux). Ces communautés animales participent à la reproduction des plantes par le biais de la pollinisation.

En contrebas de cette prairie la municipalité a acquis un étang et une roselière d'une superficie de 1,4 ha refuge entre autres du busard cendré.

Afin de protéger ce site remarquable, la Commune a placé cet ensemble paysager sous le régime forestier. Elle a également par le biais de l'ONF, confié à un



géomètre le soin de retrouver et de rétablir les bornes des limites de la prairie.

Un fossé a d'ores et déjà été creusé sur l'une des limites, afin d'empêcher l'intrusion d'engins motorisés. Une seconde opération aura lieu sur une longueur de près de 800m.

Il est regrettable d'en arriver là, mais, c'est à ce prix que l'on peut espérer préserver ce patrimoine naturel.

Aménagement d'une aire de jeux au FOYER D'EICH



Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et en concertation avec le comité du FOYER D'EICH, ce hameau sera équipé cet été d'une aire de jeux à l'arrière du FOYER.

- Ce nouvel espace public se situe en lieu et place de l'ancien jardin attenant au logement du FOYER.
- L'équipement ludique prévu pour les enfants âgés de 2 à 12 ans comprendra :
- Une structure à 2 tours avec toboggan, des murs d'escalade, une passerelle...
- Un petit jeu sur ressort pour les tout-petits,
- Une balançoire sur ressort 3 places, complétée par 2 bancs.
- La plate-forme accueillant les jeux sera équipée d'un sol de réception amortissant coulé.
- Pour des raisons de sécurité, une clôture périphérique avec portillons dont 1 accès pour les personnes à mobilité réduite, ceinturera l'enceinte.
- Une plate-forme sera également nivelée et engazonnée entre l'aire de jeux et la piste de pétanque pour atténuer la déclivité du terrain.
- Un chemin d'accès sera accolé à l'arrière du bâtiment, ainsi que le long du pignon, avec une récupération des eaux de ruissellement dans un drainage.
- Le démarrage des travaux est programmé après le 15 août pour une remise des équipements fin septembre 2019.



Remise du Passeport culturel aux élèves

La culture ne doit pas être un luxe réservé à quelques privilégiés.

La rencontre avec la culture, pour être accessible à tous, doit se faire à l'école et se dérouler tout au long de la scolarité. Mais l'école ne peut pas tout, elle doit pouvoir bénéficier de ressources extérieures.

C'est le rôle de la municipalité d'être présente à côté des enseignants et enseignantes pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets.



Il nous appartient à tous, enseignants, élus, parents de tout mettre en œuvre pour que nos enfants puissent faire le tour de nos institutions culturelles et fassent le maximum d'expériences artistiques.

Le programme des sorties culturelles sera déterminé par les enseignants à chacune des rentrées scolaires.

La commune financera intégralement les frais de transport et d'entrées des sorties culturelles organisées dans le cadre de ce programme annuel.



L'école de Rech lors de la visite du Louvre.

Ce passeport culturel a pour vocation d'être un véritable journal de bord qui accompagnera l'élève tout au long de sa scolarité primaire. L'élève y consignera la mémoire de toutes ses aventures culturelles et artistiques qu'il aura vécues avec ses camarades de l'école mais aussi avec sa famille.

A l'issue de sa scolarité, ce passeport lui sera remis. Il deviendra alors un véritable livret parlant de son voyage à travers le monde de l'art et de la culture en général.

Sans ce voyage, nos monuments et nos institutions culturelles risquent de devenir pour les générations futures des représentations vides de sens.



Une rose, un espoir

Près de 68 000 € récoltés contre le cancer

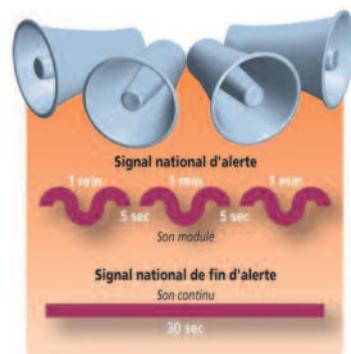
Le comité et les bénévoles de l'opération « une rose un espoir, le cœur des motards », qui s'est tenue fin avril, ont remis un chèque de 67 700€ à la ligue contre le cancer. L'occasion de saluer la mobilisation de tous les bénévoles.

Sébastien Decourcelle, président du comité « **Une rose, un espoir** » insiste sur les trois mots : solidarité, amitié et générosité pour qualifier l'ensemble des bénévoles.



Et pour finir, le président fondateur, Bernard Braun, a déclaré avec le sourire : « Ce que vous entendez, ce n'est pas le bruit des motos lors de leur passage dans les communes, mais le bruit du cœur »

Risques majeurs : un nouveau dispositif d'alerte téléphonique des habitants



Ce dispositif permet à la mairie d'informer rapidement et en masse la population par voie téléphonique d'un risque majeur d'inondation, de tempête ou d'accident industriel.

Pour cela, notre commune doit se constituer un annuaire des destinataires des messages à partir des annuaires téléphoniques mais également par l'inscription en ligne des habitants.

Le service est gratuit pour les habitants.

POURQUOI S'INSCRIRE ?

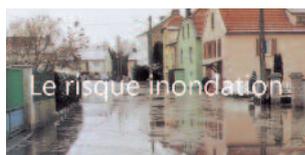
Les inscriptions strictement confidentielles permettent de renseigner les numéros de téléphones fixes, mais aussi portables dont les numéros sur liste rouge.

COMMENT S'INSCRIRE ?



• L'inscription peut se faire en ligne sur le site internet de la ville de Sarralbe « [Sarralbe bienvenue](#) », rubrique information pratique, Télé-Alerte ou en scannant le flash code ci-contre.

• Vous pouvez aussi renseigner le formulaire d'inscription joint dans le présent bulletin et le remettre ensuite à l'accueil de la mairie.



Sarralbe mis à l'honneur à l'Arc de Triomphe

Le traité de Versailles signé le 28 juin 1919 entre l'Allemagne et les Alliés à l'issue de la Première Guerre mondiale a scellé le rattachement de l'Alsace et de la Moselle à la France.

Pour fêter le centenaire de cet événement historique, une cérémonie a été organisée à Paris.

Sarralbe a été particulièrement à l'honneur à l'occasion de la célébration de ce centenaire qui s'est déroulée sous l'Arc de Triomphe.

La ville de Sarralbe était représentée à cette manifestation par une délégation de l'association patriotique UNC. Notre Harmonie Municipale a été particulièrement remarquée et appréciée par son interprétation de l'hymne national au moment du ravivage de la flamme du tombeau du soldat inconnu.



RAPPEL DOTATION SACS MULTIFLUX

2° SEMESTRE 2019

jeudi 03 octobre et vendredi 04 octobre 2019
de 08h30 à 19h00

Centre sportif, culturel et de loisirs à Sarralbe, rue de la Sarre

Pour récupérer votre dotation, pensez à vous munir d'un cabas ou d'un panier. N'oubliez pas de présenter votre Sydem'pass !

Pour les personnes nouvelles arrivées dans la commune, se munir d'un justificatif de domicile.

RAPPEL : la dotation remise est prévue pour 6 mois. Nous attirons votre attention sur l'importance de vous déplacer à cette permanence. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de remettre votre Sydem'pass à une personne de votre choix qui pourra ainsi récupérer votre dotation.

NE MANQUEZ PLUS LES DISTRIBUTIONS DE SACS MULTIFLUX !!!!!

Facilitez-vous la vie et abonnez-vous gratuitement au module alerte email sur

www.sydeme.fr

Vous serez informé par email des dates de permanence de redotation des sacs multiflux de votre commune (rappel 8 jours avant les dates, ainsi que la veille).

Déchèterie de Sarralbe

La nouvelle déchèterie aura un concept dit « à plat » et les usagers pourront déposer leurs déchets dans les différentes alvéoles prévues à cet effet.

Un contrôle d'accès sera aussi mis en place et le **Sydem'pass** sera alors obligatoire pour accéder au site.

L'accès aux professionnels ne sera plus autorisé, ils seront redirigés vers la déchèterie professionnelle de Sarreguemines qui leur est destinée (après signature d'une convention auprès des services de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences).

HORAIRES D'ÉTÉ (1^{er} avril au 31 octobre)

	Matin		Après-midi	
Lundi	/	/	/	/
Mardi	09:00	11:50	14:00	17:50
Mercredi	/	/	/	/
Jeudi	/	/	/	/
Vendredi	09:00	11:50	14:00	17:50
Samedi	09:00	11:50	14:00	17:50

HORAIRES D'HIVER (1^{er} nov. au 31 mars)

	Matin		Après-midi	
Lundi	/	/	/	/
Mardi	09:00	11:50	14:00	16:50
Mercredi	/	/	/	/
Jeudi	/	/	/	/
Vendredi	09:00	11:50	14:00	16:50
Samedi	09:00	11:50	14:00	16:50

À l'heure actuelle, nous ne disposons pas d'information concernant la date d'ouverture de la déchèterie.

Permaculture



- Reprise des activités dès le printemps au jardin partagé après une longue période hivernale.
- La plantation des pommes de terre a été effectuée avec les élèves du groupe scolaire Robert Schuman de Sarralbe.
- Les premiers semis ont été mis en terre au début du printemps.

Tous les mardis matin, rendez-vous pour les jardiniers en herbe et les passionnés de la nature.



Le fleurissement à l'heure estivale

Au total, 5100 plantes et fleurs ornent les axes routiers principaux et le centre-ville pour le plus grand plaisir des visiteurs et de la population locale. Les plantes sont composées d'annuelles (100 variétés), de vivaces et de graminées.

170 jardinières, 55 vasques, 50 bacs en pierre, ainsi qu'une dizaine de massifs en pleine terre égayaient nos rues, nos ponts et places publiques.

Dans les coulisses, les efforts sont constants. Les plants sont achetés localement et mis en place au mois de mai.

Le fleurissement de la ville est l'une des activités principales de l'équipe des espaces verts en cette période estivale. Fleurir la ville rend notre ville plus attractive pour les visiteurs tout en égayant notre cadre de vie urbain. Nous remercions les nombreux particuliers qui participent à cet effort de fleurissement de notre ville et qui contribuent ainsi à l'amélioration de la qualité de la vie à Sarralbe.





Et de 3 !

Lors du précédent audit réalisé en 2017 dans le cadre de l'attribution du label « Commune nature », notre ville s'est vue remettre 1 libellule. La commune s'est portée candidate à la campagne 2018 et à l'issue d'une nouvelle évaluation, elle a obtenu la plus haute distinction à savoir 3 libellules.

Ce niveau traduit de manière plus juste les exigences qui gouvernent l'action municipale dans le cadre de la protection de l'environnement, et qui dépassent la seule suppression des produits phytosanitaires.

En effet, le niveau 3 est atteint si l'audit constate :

- la suppression de l'utilisation de la totalité des produits phytosanitaires,
- la suppression des produits anti-mousse sur les espaces extérieurs,
- la mise en place des principes de la gestion différenciée pour l'entretien des espaces publics,
- l'initiation d'une démarche de préservation de la biodiversité (plantations d'arbres, prairie,...)

- la communication régulière au travers de publication, animations, sorties ...

La municipalité n'a cependant pas attendu le lancement de cette opération pour prendre conscience de la nécessité de mettre en œuvre de nouvelles pratiques pour la gestion des espaces publics puisque dès 2010 un plan de gestion différenciée avait déjà été mis en place.

Nous pouvons remercier et féliciter les agents communaux car ce sont eux qui déclinent de manière concrète ces orientations sur le terrain.



Campagne de stérilisation des chats errants



Pourquoi stériliser ?

Cette initiative fait suite à de nombreuses plaintes de riverains qui vivent mal la proximité avec des colonies de chats errants. Ces derniers provoquent parfois des nuisances sonores (bagarres nocturnes, miaulements) et olfactives (marquage du territoire par jets d'urine). De surcroît, ils prolifèrent de manière rapide et leur surpopulation entraîne la malnutrition et l'émergence de maladies. Ils peuvent présenter un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques.

La stérilisation, préconisée par les associations de protection des animaux est la seule méthode efficace et éthique pour lutter contre la surpopulation des chats. Elle stabilise la population des chats, car une fois stérilisés ces derniers continuent à défendre leur territoire et empêchent d'autres arrivants de s'installer. Elle permet aux chats de vivre plus longtemps et en bonne santé.

Déroulement de la campagne

Cette campagne ne concerne que les chats non identifiés errant sur le domaine public. Les chats sont capturés par les agents communaux et pris en charge par une clinique vétérinaire de la commune, où ils seront stérilisés et identifiés par puce électronique. Les chats seront ensuite relâchés sur leur lieu de capture. Les cages sont contrôlées le matin et le soir. Elles sont retirées durant le weekend. Les chats saisis qui sont identifiables au moyen d'un tatouage, d'une puce électronique ou d'un collier sont immédiatement relâchés sur les lieux de capture.

Responsabiliser les propriétaires de chats

Cette campagne de stérilisation doit aussi être l'occasion de responsabiliser les propriétaires de chats.

Une enquête menée en 2016 a montré que seulement 46% des chats étaient identifiés en France alors que c'est **une obligation légale depuis le 1^{er} janvier 2012**. Or seulement 51% des chats perdus non identifiés sont retrouvés. Les autres iront rejoindre, avec ceux qu'on abandonne, les populations errantes.

Il est important que chaque propriétaire de chat veille à l'identification de son animal de compagnie et contrôle sa reproduction.



Go Run For Fun (Courir pour le plaisir)

Une superbe saison 5 !



Près de 3600 enfants de 5 à 10 ans, de la grande section de maternelle au CM2, appartenant à 168 classes de 77 écoles de toute la région s'étaient donné rendez-vous au stade de Sarralbe le 28 mai pour participer à la cinquième édition de l'événement « Go Run For Fun ».

Pour rappel cette manifestation, entièrement gratuite pour les écoles et organisée par l'usine INEOS, en collaboration avec l'Education Nationale et la Mairie de Sarralbe, est née d'une initiative prise par le dirigeant de la société INEOS, Jim Ratcliffe en août 2013 : ce dernier a en effet créé un programme de course à pieds pour enfants, le plus important au monde, dénommé Go Run For Fun, destiné à leur communiquer l'envie de s'adonner à l'activité physique et à lutter ainsi contre le fléau que représente l'obésité. Le 300 millième enfant à participer dans le monde à ces événements aura été fêté à l'occasion de cette cinquième édition à Sarralbe.

Nul chronométrage ni classement à l'arrivée, il s'agit avant tout de prendre du plaisir dans un exercice physique de masse, et la mascotte « Dart » ainsi qu'une équipe d'animation étaient présentes pour assurer le côté festif de cette manifestation.

En plus d'un joli tee-shirt rose offert pour l'événement à chaque enfant et enseignant, chaque participant a reçu une médaille, un bracelet et une boîte à goûter.

Du fait du concours de la Mairie et de l'Education Nationale, l'événement organisé à Sarralbe se révèle être parmi les plus significatifs de tous ceux organisés dans toutes les autres villes du monde abritant un site industriel INEOS.

Trois parcours dans les rues adjacentes autour du stade étaient proposés, de 1,1 à 2,4 kms suivant les âges. Les voies empruntées furent bien sûr entièrement fermées à la circulation pour l'occasion.

L'organisation, la sécurité et la logistique d'un tel événement se doivent d'être parfaitement maîtrisées au vu du nombre et de l'âge des participants. Une équipe de plus de 70 bénévoles, majoritairement des salariés de l'usine, était présente pour assurer différents rôles allant de l'accueil aux points de débarquement des enfants à la remise des cadeaux à l'arrivée, en passant par les fonctions d'animateur/speaker et de jalonneurs tout le long des parcours. A cela se sont



ajoutés l'assistance des services de la mairie, de la gendarmerie de la protection civile, ainsi qu'une antenne médicale constituée d'un médecin et de la Croix Rouge.

83 bus avaient été affrétés pour acheminer tous ces coureurs en herbe ; le Super U et le Norma avaient très gentiment mis à disposition une partie de leur parking pour l'occasion.

La météo s'est révélée quasi parfaite, ni trop chaud, ni trop froid. La pluie aura pratiquement attendu la fin de l'événement pour faire son apparition.

Comme en 2018, Marjorie Lock, médaillée il y a quelques années en compétition mondiale de Karaté et Yann Schrub, qui possède déjà de nombreux titres en course à pied, ont illuminé l'événement de leur gentillesse et des justes paroles qu'ils ont su délivrer aux enfants.

Un autre temps fort fut la chorégraphie d'échauffement apprise par tous les enfants dans les 2 mois qui avaient précédé le jour J ; très joli spectacle de voir tous ces enfants danser en symbiose sur la même musique !

Les enfants ont d'ailleurs débordé d'enthousiasme tant dans cette phase d'échauffement que lors des courses. Beaucoup ont tenu à boucler le parcours sans s'arrêter un instant.

Leurs sourires à l'arrivée en disaient long sur leur bonheur et leur fierté d'avoir participé à un tel événement.

Et comme chaque effort réclame un réconfort, tout ceci s'est terminé par un pique-nique géant sur la pelouse du stade.



Vive le sport et... à l'année prochaine !

PS : le lien ci-après permet d'accéder au visionnage de la vidéo officielle tournée à l'occasion de l'événement :

<https://www.youtube.com/watch?v=-Ptt45OTDiU>.

Les rendez-vous de printemps

Cette année, le programme proposé a concerné essentiellement l'ensemble des élèves des écoles élémentaires de la commune. Ce choix s'explique par le fait qu'il est primordial dès le jeune âge de mettre les enfants au contact direct avec leur patrimoine naturel. C'est ainsi que l'on peut contribuer à changer le rapport des futurs citoyens à la nature. C'est au travers des sorties que les élèves vont pouvoir acquérir des connaissances sur leur milieu et seront ainsi plus enclins à agir de manière positive pour l'environnement.

Les animations se sont étalées du mois de mars au moins de juin. Elles se sont déroulées dans le magnifique cadre de la forêt St-Hubert et de la prairie naturelle. Certaines ont également eu lieu sur le circuit des cigognes.

Les adultes n'ont pas été oubliés pour autant. Une matinée leur a été consacrée pour une initiation à la sylvothérapie, une autre à la découverte de la richesse floristique de la prairie naturelle. Une soirée balade contée sur le circuit des cigognes a également été prévue ainsi que la traditionnelle journée de pêche à l'étang communal.

Nettoyage de printemps

Organisé le 30 mars, ce rendez-vous du civisme a réuni les élus et les membres d'associations venus en grand nombre.

Cette opération a permis de constater que la ville affiche une belle propreté due aux efforts des services des espaces verts, mais aussi au civisme de la grande majorité de nos concitoyens. Mais on a pu souligner aussi, malheureusement, que rien ne changeait en ce qui concerne les lieux de rassemblement et de grands passages où s'accumulent les bouteilles, les canettes, les emballages de repas, les mégots, l'œuvre des usagers de la route qui se sentent obligés de signer leur passage.

Un grand merci aux bénévoles pour leur participation à cette action de civisme.

Jeunes détectives en forêt St-Hubert de Sarralbe



Il suffit d'un peu de curiosité et d'avoir le sens de l'observation pour repérer les traces et indices laissés par la faune dans la forêt, car ceux-ci sont d'authentiques témoignages du passage des animaux en ces lieux et de leurs activités.

Cette approche de la nature devrait être développée, car pour qui sait observer, c'est là un moyen sûr pour appréhender la vie sauvage qui souvent se dérobe aux yeux des promeneurs.

C'est à cette initiation que la classe de CM1/CM2 de l'école de Rech de Mme Wanner a été conviée.

Cette sortie animée par M. Hermann Pétéra de l'Association « les Piverts », a permis aux élèves de jouer le rôle de vrais détectives forestiers. Répartis en petits groupes, munis d'un guide d'observation, ils ont parcouru la forêt en relevant çà et là les restes de repas, les nids, les fèces, les plumes, les os, les empreintes...

Ensuite, à l'aide de fiches de détermination, ils ont pu décrypter ces indices, ces traces et désigner l'animal qui les a laissés.

Dans la peau d'un oiseau

Les deux sorties organisées sur le thème des oiseaux ont permis aux élèves de CP, CE1 et CE2 de la classe de Mme Riff de l'école élémentaire de Rech et ceux de la classe du CE2 de Mme Laetzig de l'école Robert Schuman de confronter leurs représentations sur les oiseaux et de construire des concepts pertinents.

C'est à Hermann Pétéra de l'association « les Piverts » qu'il revint le soin d'animer ces sorties. De manière ludique et à partir de diverses situations, il amena les élèves à exprimer leurs connaissances et à les confronter. Munis d'un guide, les élèves ont parcouru l'arboretum pour identifier des oiseaux communs de nos régions. Ils ont signalé des pinsons, des berges-ronnettes, des sittelles, des merles, des mésanges... Tant d'oiseaux au même endroit qui se laissent observer sans bouger, il y avait de quoi être étonné. Mais prudent et en animateur averti M. Pétéra sait que les



oiseaux ne se laissent pas observer facilement. Il faut faire preuve de patience, de discrétion et avoir aussi un peu de chance. Il a donc pris soin de placer des reproductions très fidèles en divers endroits. Cependant, les élèves ont également eu l'occasion d'observer des vrais oiseaux dans leur milieu et apprendre à les reconnaître à leur plumage et à leur chant.



La forêt des sens

C'est à partir de multiples situations que les animateurs de l'association « les Piverts » ont amené les élèves de l'école R. Schuman à découvrir la forêt sous un autre jour en mettant leurs sens en éveil.

Les enfants ont pu rentrer en communion avec la nature, ressentir l'écorce sous leurs doigts, humer l'odeur de l'humus, celle de la mousse, écouter le chant d'un oiseau sur fond de murmure du vent dans les branches, observer les arbres, sentir la souplesse du tapis végétal sous leurs pieds. Tout au long de la matinée, ils ont pu partager leurs émotions et les perceptions ressenties.

Les fascinantes relations des insectes avec les plantes

M. Greff Michel, éducateur nature, a donné rendez-vous aux élèves de la classe de M. Frabritzius sur la prairie naturelle pour y présenter les relations entre les insectes et les plantes. Le choix du lieu n'est pas le fruit du hasard car la prairie offre une grande diversité floristique et faunistique. M. Greff a ainsi pu mettre en évidence que les plantes et les insectes sont étroitement liés pour le meilleur comme pour le pire. Les plantes fournissent aux insectes un abri, un lieu de ponte, de la nourriture, en retour ces derniers participent à leur reproduction par la pollinisation. En revanche certains insectes ravageurs se nourrissent des organes vitaux des plantes et réduisent ainsi leur capacité à se reproduire.



Initiation à la pêche à l'étang communal.



Samedi 18 mai, les membres de l'association de pêche locale ont été à la disposition de tous les participants pour leur fournir, outre le matériel, les conseils nécessaires pour qu'ils puissent s'exercer à cette activité qui requiert patience, attention et quelques savoirs techniques.

Les prises furent nombreuses et quelques belles pièces (remises à l'eau ensuite) furent pêchées.

Pour ceux qui souhaitent vivre des émotions plus fortes que la prise d'un gardon, même frétilant au bout de l'hameçon, un simulateur de pêche a été installé. Cet appareil

une fois programmé permet de retrouver les sensations ressenties lors de la capture d'une truite, d'un brochet, d'un silure ou d'une carpe. L'illusion est parfaite, car de surcroît une vidéo permet de visionner la lutte désespérée de l'animal. Le réalisme est poussé assez loin, car il arrive que les poissons cassent la ligne lors des manœuvres d'un pêcheur maladroit ou inexpérimenté.

Initiation à la sylvothérapie

De nos jours, le mot stress fait partie du langage courant. Il est pourtant primordial pour préserver sa santé de pouvoir de temps à autre lâcher prise pour mieux se retrouver ensuite.

Marcher dans la forêt, respirer l'air pur qui y règne, écouter le chant des oiseaux sont autant de gestes bienfaisants. Mais il faut parfois aller plus loin.

De nombreuses techniques permettent de réduire le stress. Parmi elles, il en est une qui est à la portée de tous, c'est la sylvothérapie. C'est pour la découvrir que la municipalité de Sarralbe a organisé une sortie en forêt St-Hubert.



Une douzaine de personnes a répondu à l'invitation et sous la conduite bienveillante de M. Greff Michel, éducateur nature, a parcouru cette magnifique forêt.

En pédagogue averti, l'animateur avait choisi les endroits adaptés pour divulguer ses conseils : là une clairière, ici un vénérable chêne, un magnifique hêtre, un érable ou un épicéa, chaque lieu, chaque arbre constituant un support spécifique pour sensibiliser à la sylvothérapie.

Durant toute la balade, M. Greff Michel a aussi fait découvrir diverses plantes et leur utilisation et écouter les chants des oiseaux afin de les déterminer.



Balade contée sur le circuit des cigognes

Pourquoi la cigogne claque-t-elle du bec ? Pourquoi ne marche-t-elle jamais dans les hautes herbes ?

Au cours d'une balade en soirée sur le circuit des cigognes, puis au belvédère du centre culturel, Norvène Galliot, conteuse, a répondu à ces questions en faisant découvrir à une quarantaine de participants des contes mettant en scène la cigogne et des animaux qui lui sont liés en

accompagnant ses récits d'éléments musicaux. Certes, les explications étaient on ne peut plus fantaisistes, mais on y croyait, car à chaque parole, la poésie pure surgissait.

Dominique Klein, co-animateur de la soirée s'est réservé sur les sites de nidification des moments pour présenter de manière plus « scientifique » cet élégant échassier qui a fait de Sarralbe son lieu de villégiature.

À l'issue de la soirée, le groupe s'est retrouvé au belvédère pour partager une soupe à l'oignon.

Une fête du printemps arrosée cette année !

La 4ème fête du printemps s'est tenue pour la 2ème année consécutive à la halte fluviale dimanche le 28 avril alors même que la météo était plus que capricieuse.

L'objectif recherché, était de permettre aux passionnés de la nature de se rencontrer et d'échanger avec les professionnels dans des domaines aussi divers que l'horticulture, l'arboriculture et le jardinage que ce soit sous forme d'achat de plantes, d'articles décoratifs, de matériel ou alors tout simplement de conseils.

En raison du temps pluvieux, la halte fluviale avec ses beaux espaces n'a pas suffi à attirer un public aussi nombreux que l'année passée.

Cette initiative de l'association des arboriculteurs de Sarralbe, Holving, Rémering-Hilsprich et Saint-Jean-Rohrbach, et de la ville de Sarralbe a réuni les pas-

sionnés de nature et d'environnement, de jardins d'agrément, des fruitiers et des potagers.

Pépiniéristes, apiculteurs, céramistes, horticulteurs, paysagistes et vanniers ont tous répondu présents à l'appel malgré le temps maussade.

Le public a été ravi par les prestations des professionnels et amateurs :

Initiation au greffage, démonstrations de distillation, de vannerie, maquillage pour les enfants, le tout dans une ambiance musicale animée par le groupe Slinky Boys.

Convivialité et bonne humeur ont constitué le rayon de soleil de la fête du printemps !



Concert I MUVRINI : 1 350 spectateurs

Concert proposé par l'association Ardevie en partenariat avec la ville de Sarralbe.

« Nous avons vraiment envie de partager avec vous ces voix exceptionnelles dotées de messages de paix, de fraternité, de tolérance, de bienveillance à l'égard de notre planète aussi » explique Christiane Barbiche, la Présidente d'Ardevie, association organisatrice du concert avec le soutien de la ville de Sarralbe.

« *L'unité qui rassemble et la diversité qui enrichit* » est en résumé le message qu'a délivré le groupe corse I MUVRINI aux 1350 spectateurs présents au concert d'exception donné à Sarralbe le 17 février 2019.

On a souvent demandé à I MUVRINI s'ils chantent la modernité ou la tradition. Dans ce spectacle, ils répondent mieux que jamais qu'ils chantent la colère, l'espoir, l'amour et ne savent toujours pas si cela relève de la modernité ou de la tradition.



La chorale Souffle d'Avenir, chorale de jeunes de Sarralbe, dirigée par Bernadette Schwartz, est montée sur scène, vers la fin du concert, aux côtés de Jean-François Bernardini leader d'I Muvrini, pour interpréter un chant de l'album Lucioles, « Ses enfants sur l'eau » un vibrant hommage aux enfants migrants.

Un grand moment de symbiose !



Concert du Nouvel An

Plein succès pour le désormais traditionnel concert du nouvel an qui a fait la part belle à la musique de Michel Legrand.

CHANT CHORAL

300 élèves sous la houlette de Jacky Locks

Qui ne se ressemble pas s'assemble...

C'est beau, tous ces gens qui sont heureux ensemble.

C'est un peu ce qu'on devrait penser et faire, tous, sur cette terre...

S'assembler et être heureux, tous ensemble malgré nos différences !

Ce poème résume l'esprit qui a prévalu lors de la préparation du concert de la fête scolaire de fin d'année sous la houlette de Madame Anne Folny directrice d'école et l'expertise de Jacky Locks.

La commune de SARRALBE est heureuse et fière d'avoir été associée à ce grand moment qui clôt une année scolaire.

La commune exprime sa gratitude aux enfants pour tous leurs efforts durant toute cette année qui, nous l'espérons, a été riche en apprentissages, en amitié, en « vivre ensemble ».

Un Merci aux parents et grands-parents dont le rôle est prédominant et essentiel dans ce grand partenariat famille / école.

Merci aussi aux enseignants pour leur implication avec patience et passion auprès des enfants.

Merci à Anne FOLNY et Pascale VANNER, les directrices de nos deux écoles élémentaires, qui ont imprimé au travers de leurs exigences et de leur exemple la bonne marche de nos écoles.

Et concernant le final en apothéose de cette année scolaire, un merci à Jacky Locks qui, au travers d'un accompagnement subtil et en très peu de temps, a métamorphosé des petites chorales disparates et confinées dans des salles de classe en un chœur digne de se produire dans les événements grandioses et hors normes qu'il dirige et qu'on a tous suivis sur le « p'tit écran ».



Un nouvel été en musique

Quatre rendez-vous à ne pas manquer !

20 Juillet 2019

Les Falcons

Concert d'adieu « Transmettons le virus du rock »

C'est en 1963 que de tout jeunes lycéens ont créé à Sarralbe, le groupe de rock **LES FALCONS**.

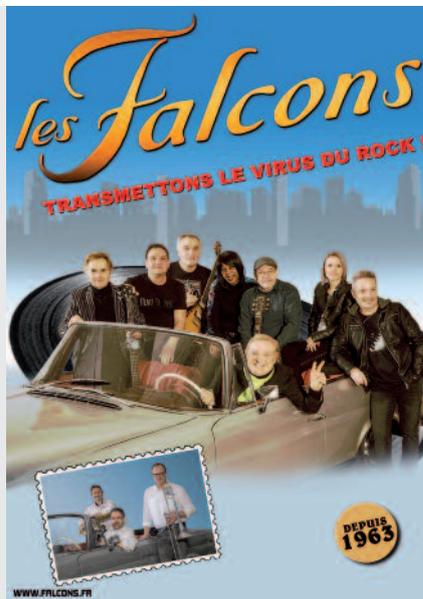
De très nombreux groupes ont été créés à cette époque, mais **LES FALCONS** sont l'un des très rares à avoir traversé toutes ces décennies ...

Après une tournée d'adieu, ils ont souhaité donner un concert à Sarralbe où "tout a commencé", en remerciement à la fidélité de leurs fans !

Pendant ces années ils ont fait les premières parties ou accompagné des artistes devenus légendaires, tels que Gene Vincent, Chuck Berry, les Beach Boys, les Kinks, Johnny, et bien d'autres ...

Le thème de cette tournée : " **TRANSMETTONS LE VIRUS DU ROCK !!!** "

Aujourd'hui la musique est devenue une affaire de streaming, et il y a peu d'occasion de voir un groupe "live" ...



LES FALCONS balayeront au cours de ce concert du 20 juillet, les répertoires des Beatles aux Stones, de Jo Cocker aux Blues Brothers, d'Eddy Mitchell à Johnny !

Après 56 années de "vol rock'n roll", **LES FALCONS** reviennent ainsi au nid à Sarralbe.

Concert gratuit en plein air à 21 heures, espace François Mitterrand (salle socioculturelle en cas de météo défavorable), buvette et petite restauration assurées par l'association AS Rech

27 juillet 2019

Les Orteils Décollés

Cinq musiciens cabrent leurs instruments pour vous communiquer leur trépidante vitalité.

Chaussez-vous léger ! Ce répertoire festif emprunte les sentiers des Balkans, du Klezmer, campe dans les contrées manouches et pousse sa musette jusqu'aux confins de la chine polonaise !

Manuel POULTIER - Clarinette,
Andrzej RYTWINSKI - Accordéon,
Landry MARTIN - Guitare,
Thierry HERMANN - Guitare,
Michel HERMANN - Tuba



Concert en plein air à 21 heures, espace François Mitterrand (salle socioculturelle en cas de météo défavorable), billetterie sur place 8€ adultes, 5€ jeunes de 12 à 18 ans

3 août 2019

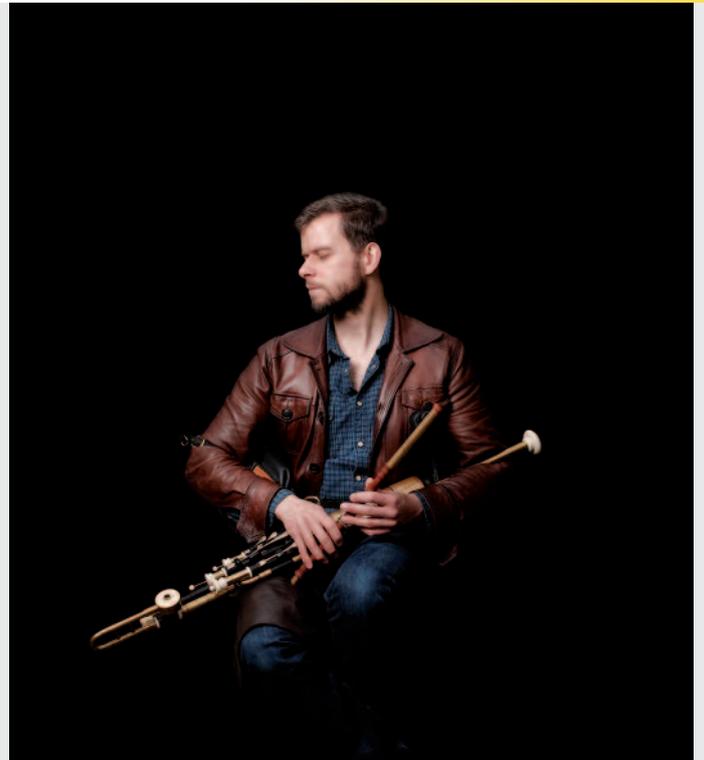
Calum Stewart quartet

Artiste phare de la scène traditionnelle écossaise, musicien de l'année 2018 aux prestigieux BBC Scots Trad Awards, **Calum Stewart** continue de nous faire voyager à travers son imaginaire et ses paysages d'Écosse, avant de se tourner vers la flûte et le Uilleann pipes, dont il est devenu l'un des interprètes les plus talentueux

Reconnu internationalement, **Calum Stewart** est très sollicité pour des enregistrements et des performances live comme avec le « London Philharmonic Orchestra » ou le « BBC Scottish Symphony Orchestra ».

Il présente en 2019-2020 un nouveau spectacle inédit mêlant musique et danse sur les thèmes de son dernier album « Tales From The North ».

Accompagné à la Flûte et son *Uilleann pipes*, dont il est devenu l'un des interprètes les plus talentueux, son jeu musical unique, puissant et lyrique nous immergeront dans l'univers mystique de la musique celtique.



Concert en plein air à 21 heures, espace François Mitterrand (salle socioculturelle en cas de météo défavorable), billetterie sur place 8€ adultes, 5€ jeunes de 12 à 18 ans

14 août 2019

Ciné Concert avec les frères Wolf, Michel Ott, Maité Barragan, Lara Castiglioni.

Les talentueux musiciens, enfants du pays, Laurent et Jérôme Wolf nous proposent une magnifique soirée "années folles". Accompagné au piano par Michel Ott, ils invitent en première partie l'artiste d'art visuel Lara Castiglioni qui nous avait déjà tant ému avec ses danses, manipulations d'objets et blanches colombes !

Le trio de haut niveau poursuivra en mettant en musique pour notre plus grand plaisir un des joyaux de Charlie Chaplin, "Une journée de plaisir" (A Day's Pleasure).



Et pour conclure cette folle soirée, comme un clin d'oeil à l'histoire, la voix arrive en beauté, avec la chanteuse Maité Barragan.

Une journée de plaisir (A Day's Pleasure) 1919 Film muet : Court-métrage de Charlie Chaplin



Un père emmène sa famille au bord de la mer mais, sur le chemin, sa voiture peine à avancer à cause du poids des bagages. Après quelques péripéties calamiteuses, notamment avec la police, la petite famille arrive enfin à destination. Mais une fois sur le bateau, le père va avoir le mal de mer...

Concert à 21 heures, salle socioculturelle François Mitterrand, billetterie sur place 8€ adultes, 5€ jeunes de 12 à 18 ans

Musique Municipale de Sarralbe

En 2019, la Musique Municipale a participé aux différentes manifestations habituelles.

Mais cette année semble particulière : en effet, nous voyons un nouvel avenir se redessiner devant nous sous l'impulsion de notre Président...

Dans un premier temps, la municipalité entreprend une rénovation de notre salle de répétition, et celle-ci sera flambant neuve dans quelques semaines.

Notre chef de musique, Frederic Karpow, a quelques soucis de santé, rien de grave. C'est Hervé Besler, qui assurera sa fonction jusqu'au retour de notre chef d'harmonie.

En cette année 2019 nous fêterons aussi le centenaire de la signature du traité de Versailles.

Ce traité de paix fut signé en 1919 dans la Galerie des Glaces du château de Versailles par cinq représentants des puissances victorieuses : Georges Clemenceau, président du Conseil, Lloyd George, Premier ministre britannique, Woodrow Wilson, président des Etats-Unis, Vittorio Orlando, président du Conseil



italien, et Milenko Vesnic, ministre de Serbie. Seuls des délégués allemands de second rang prendront part à la signature. L'Alsace et la Moselle seront à nouveau françaises.

La Musique Municipale de Sarralbe, ainsi que la société philharmonique de Sarre-Union, ont été choisies pour représenter musicalement le centenaire de la signature de ce traité, et faire vivre le ravivage de la flamme, sous l'arc de triomphe à Paris. Une belle reconnaissance pour notre ville !

Nous vous attendons lors de nos prochaines représentations.



Les bacheliers

Rien de banal et jamais acquis d'avance, le BAC (Baccalauréat) reste le point d'orgue d'une longue scolarité. "Décrocher" ce dernier avec la mention "Bien" voire "Très Bien" reste du domaine de l'exceptionnel et est incontestablement le résultat d'une implication constante et sans faille durant l'ensemble de la scolarité. Il est normal au vu de ces résultats brillants que toute notre communauté célèbre ce long

cheminement vers la réussite. Comme les années passées, la commune de Sarralbe souhaite honorer ces prestigieux récipiendaires et ceci le soir des festivités commémoratives du 14 juillet. Il est demandé aux titulaires du BAC 2019 et qui ont obtenu l'examen avec la mention "**Bien**" ou "**Très Bien**" de se signaler à l'accueil de la mairie de Sarralbe, munis du justificatif des notes obtenues ainsi que d'un relevé d'identité bancaire RIB.

Le périscolaire L'Île aux Copains



• Des ateliers « cuisine » ont été élaborés tout au long de l'année afin de permettre aux enfants de confectionner différentes recettes telles que des beignets, des crêpes, ... dans le but de proposer cela aux goûters. Ces ateliers cuisine se sont déroulés pendant l'accueil du soir ou le mercredi. L'atelier cuisine a pour but de sensibiliser les enfants aux nouveaux aliments, aux nouvelles saveurs (sucré, salé, épicé...) mais également d'éveiller leurs papilles gustatives et de leur donner goût à la cuisine avec diverses recettes.

• Comme chaque année l'épiphanie avec les enfants a été célébrée. Lors de cette journée, à l'aide des enfants, des galettes des rois ont été confectionnées (frangipane, pomme), qui ont été mangées au goûter avec bien naturellement la confection de couronnes.

Une fête sur le thème de carnaval avec la confection de différents masques et accessoires a également été organisée.



• Le périscolaire a également participé à un défilé en Alsace, lors d'un rassemblement entre des structures Opal pendant les vacances de février.



• Un projet sur l'embellissement du périscolaire a débuté, ceci afin de rendre plus agréable l'entrée au péri. Ce projet continuera sur l'année 2019-20



• Treize enfants du périscolaire (cm1 et cm2) ont participé au festival du film (Festivalactu créé par l'association Cléa de Stiring-Wendel) au mois de juin. Ils ont imaginé un scénario, le thème étant « le harcèlement ». Ce projet a commencé en novembre et s'est terminé au mois de mai avec le montage. Un projet réalisé avec enthousiasme. Les enfants ont pu assister au visionnage le 6 juin au cinéma « le Paris » à Forbach. Le film est visible sur YOUTUBE.



• La fête de fin d'année avait pour thème principal le cirque ; on a pu y découvrir des acrobaties, des chants, des danses, un tour de magie etc. Les décorations ont été confectionnées avec les enfants.



Écoles

CONCOURS : Je fleuris la Moselle à l'école



Les élèves du Groupe scolaire Robert Schuman ont participé au concours organisé par le Département qui vise à encourager et récompenser les projets des élèves autour du fleurissement, de la nature et du jardinage.

Du 27 mai au 05 juin, les membres du jury composé d'agents du Département de la Moselle, de l'Office pour la coopération centralisée à l'école, de l'Éducation Nationale et de la société d'horticulture moselane ont visité les 19 établissements scolaires et périscolaires.

Les membres du jury venus sur place ont pu observer les différentes réalisations d'embellissement des deux cours d'école grâce aux ateliers de récupération, transformation et décoration (mise en peinture de palettes et cagettes en bois, de bouteilles et boîtes de conserve, fabrication d'hôtels à insectes, nids, chenille, train...), travaux de fleurissement et de plantation de pommes de terre au jardin partagé, herbes aromatiques, présentation de trois exposés sur la pomme de terre - la graine de pomme - la germination de la graine de haricot.

Toutes les écoles visitées par le jury ont été conviées à la cérémonie de remise des prix qui a eu lieu le vendredi 14 juin aux Jardins Fruitiers de Laquenexy. L'école maternelle et l'école élémentaire ont obtenu toutes les deux la place de 3^{ème} ex-aequo en recevant chacune un chèque de 100 € et du matériel de jardinage (brouettes, arrosoirs, pelles, livres...)



MATERNELLE de Rech à la ferme

Les élèves de l'école maternelle de Rech ont visité la ferme de Zellen à Petit-Tenquin. Ils ont pu traire des vaches, donner le biberon et brosser les veaux, fabriquer du beurre et travailler sur les céréales. Ce fut une journée enrichissante. Ils ont également participé à

un atelier "poterie" au moulin de la Blies, et modelé un lapin en argile.

L'après-midi fut consacrée à la visite et à la découverte du musée de la faïence de Sarreguemines, de nombreux ateliers leur ont été proposés afin de découvrir le musée.



MATERNELLE BELLEVUE : visite au moulin



Mardi le 18 juin 2019, les élèves de l'école maternelle Bellevue de Sarralbe se sont rendus au moulin d'Eschviller, où une palette d'ateliers variés les attendait : visite du moulin et fabrication de petites briochettes en forme d'ours, animations pédagogiques sur le thème des abeilles et de la ruche, jeu de piste autour des animaux de la rivière et de la forêt...autant d'activités qui ont su séduire petits et grands. Les enseignantes tiennent à remercier les parents accompagnateurs pour leur disponibilité, ainsi que la Commune de Sarralbe pour la prise en charge financière du transport en bus.



Du rêve à la réalité.

Depuis leur arrivée au collège, les filles de la section sportive du collège Robert Doisneau courent après le même rêve : atteindre la finale du championnat de France de handball.

Aujourd'hui ce rêve est devenu réalité. Un joli parcours qui est le fruit de plusieurs années de travail et d'un partenariat avec le club de handball. Leur initiation a débuté au club avec leur entraîneur Xavier Hirschberger et c'est à leur rentrée en sixième que le collège a poursuivi leur formation avec dans un premier temps la participation d'un entraîneur du Cos Sarralbe, grâce au dispositif « école des sports » mis en place par la ville de Sarralbe. La subvention annuelle de 3 600 Euros a permis de rétribuer cet entraîneur diplômé d'Etat. Cette collaboration s'arrêtera en raison du manque de disponibilité des entraîneurs du club.



Depuis plusieurs années maintenant, la formation des sportives du collège est complètement prise en charge par le collège qui affecte 6 heures des moyens de la dotation horaire de l'établissement à son fonctionnement, ce qui permet à deux enseignants d'intervenir sur ce pôle d'excellence.

La réussite des filles tient essentiellement à leur combativité opposant une défense de fer à leurs différents adversaires. En quatre ans, c'est un groupe très soudé qui s'est créé avec une réelle complicité entre les garçons et les filles. Amis dans la vie et partenaires d'entraînement au collège, l'exploit des filles est le fruit d'une opposition saine et bon enfant entre eux. Après s'être imposées face aux équipes de Troyes et de Dambach la Ville lors des finales interacadémiques, les joueuses se sont rendues à Thiais dans la région Parisienne du 19 au 23 mai pour affronter les meilleures équipes françaises : Paris, Marseille, Dijon.



À cette occasion le groupe : Hassli Tabatha, Rolando Lise, Rolando Emma, Rolando Claire, Zammiti Salma, Bourdin Clara, Nemsguers Marie, Haman Océane, Lalomia Sarah, Weber Juliette, Weber Mélanie a été accompagné de leur jeune Coach : Blatnick Noah et de leur jeune arbitre : Jean Hirschberger. Elles termineront 13ème de cette compétition. Une réelle réussite pour tous. Félicitations

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2020

- Le recensement de la population débutera jeudi le 16 janvier 2020 pour s'achever samedi le 15 février 2020.
- L'enquête de recensement est reconnue d'intérêt général par le Conseil National de l'Information Statistique. y répondre est obligatoire.
- Les résultats recueillis sont utiles aux pouvoirs publics pour analyser l'emploi, organiser la vie sociale, prévoir les équipements collectifs et l'habitat. Ils permettent de définir les politiques en matière d'aménagement du territoire, de transport, d'équipements publics (crèches, écoles, équipements culturels et sportifs, etc...)
- Vos réponses resteront confidentielles. La loi n° 51-711 du 7 juin 1951 fait obligation à l'agent recenseur, sous peine de sanctions, de tenir pour strictement confidentiels les renseignements recueillis dont il aurait connaissance du fait de son activité.
- D'ores et déjà, merci de bien vouloir réserver un bon accueil aux agents recenseurs !



Festivités du 13 juillet

Les festivités démarreront à partir de 21h30 avec le traditionnel défilé du 14 juillet et la retraite aux flambeaux. Rendez-vous place de la république devant l'hôtel de ville.

Le feu d'artifice sera tiré à partir de 22h45 depuis le centre culturel & sportif rue de la Sarre.

Buvette & restauration assurées à partir de 19h00 à l'entrée du centre culturel et sportif.

N.B. En application du plan Vigipirate maintenu au niveau sécurité renforcée-risque attentat des mesures de sécurité spécifiques seront mises en place lors de cette soirée.

Thomas Voeckler à Sarralbe

21 sept. 2019

Centre Socio-culturel
à partir de 9h30

- Sortie en tandems et cyclo
- Conférence
- Le sport une école de vie

Conférence Témoignage avec Thomas VOECKLER à 15H
Du rêve au maillot jaune - Le sport une école de vie

ACTIVITÉS DÉCOUVERTE POUR TOUS

- Atelier Bien-être (tout public)
- Démonstrations avec des chiens guides
- Cécifoot - FC Sarralbe et AS Rech
- Course à pied avec Michel Munsch et l'ASSA
- Contes dans le noir (Jeune public)
- Danse avec Conny & Laurent CHENOT
- L'alphabet Braille
- Marcher en binôme avec la MJC de Sarralbe
- Marcher avec une canne
- Pétanque avec la Boule Albenoise
- Stand initiation au tandem
- Escrime (club de Sarrebourg)

Restauration sur place toute la journée

Animation assurée durant
toute la journée par

RADIO
melodie

Un clin d'œil aux hôtes de notre ville

Une exposition partagée et accessible à tous

Le numérique a révolutionné le monde de la photographie. Aujourd'hui, chaque jour des millions de photos sont prises, mais jamais elles n'ont été si peu regardées, car elles iront pour la plupart remplir la mémoire de nos ordinateurs. Pourtant, parmi cette accumulation se cachent de réels bijoux qui mériteraient une large diffusion.

C'est ce qu'a recherché la municipalité en mettant à l'honneur quatre photographes amateurs qui souhaitent rendre publiques quelques-unes de leurs créations.

Reproduites sur bâches en grand format, leurs œuvres habillent désormais l'espace public de notre commune.

Durant tout l'été, on pourra admirer ces photos qui révèlent la beauté de notre ville et partager l'émotion qu'elles suscitent.

